



Ordonnance pénale alcool au volant

Par **Scorpion32**, le **26/10/2011** à **15:31**

Bonjour,

J'espère que vous pourrez m'aider. J'ai reçu une ordonnance pénale et j'ai une suspension de permis de 10 jours. Dois-je attendre une lettre pour remettre mon permis ? Où cela se passe t-il ? gendarmerie ? préfecture ?

Merci d'avance.